

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 12

Artikel: Le vrai Sinaï
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Constantinople; — Madame Angot au Malabar, etc., etc.; puis, enfin, la Fille de Madame Angot, l'événement du jour.

Un coup d'œil au fond du lac.

Jusqu'en 1867, personne ne soupçonnait que dans les profondeurs des mers et des lacs il y eût des êtres organisés.

Dès lors, des Américains et des Anglais prouvèrent l'existence de la vie animale et végétale dans ces régions; et, presque en même temps, M. le professeur Forel étudiait nos lacs suisses et arrivait aux mêmes résultats.

Le lac Léman, ainsi que la plupart des lacs de la Suisse, a des talus très rapides au pied desquels s'étend une vaste plaine horizontale recouverte partout de limon d'une finesse extrême. Ce limon, qui est déposé essentiellement par le Rhône, comble insensiblement le lac. Si ce remplissage continue dans les mêmes proportions que de nos jours, dans 310,000 ans il n'y aura plus de lac, et les Vaudois ne seront plus dans l'obligation de solliciter des Genevois l'enlèvement des barrages du Rhône. L'Hôtel de Beau-Rivage, s'il existe encore, pourra faire la réclame aux étrangers en annonçant qu'il est situé sur les bords d'un des plus vastes marais de la Suisse.

Le fond du lac se distingue par l'absence presque absolue de corps durs, à l'exception d'un fossile caractéristique, le coke rejeté des fournaises des bateaux à vapeur et qui servira plus tard à déterminer l'âge de ces couches géologiques.

On y retrouvera encore la pipe d'écume d'un capitaine de bateau qu'un petit mousse y laissa choir.

— Capitaine, dit le jeune homme, peut-on dire d'une chose qu'elle est perdue quand on sait où elle est?

— Certainement pas.

— Eh bien, monsieur, votre pipe n'est pas perdue; elle est au fond du lac.

Les animaux qui peuplent les profondeurs du Léman sont la crevette d'eau douce, qui est entièrement aveugle; l'escargot; la sangsue parasite, qui vit sur le poisson; des vers, des infusoires, etc.

Il est assez curieux qu'il y ait là des animaux complètement privés de la vue, tandis que d'autres ont les yeux parfaitement développés. Ce fait engagea M. Forel à rechercher à quelle profondeur la lumière pénétrait dans les eaux du lac. A cet effet, il y plongea des lames de papier photographique, qui se colorent d'autant moins que la profondeur est plus grande.

Entre 60 et 80 mètres, la lumière n'agit plus sur le chlorure d'argent; donc, nuit presque totale.

Il est à remarquer qu'en hiver la lumière y pénètre plus profond, vu la grande limpidité des eaux à cette saison; les poissons en profitent alors pour chercher au fond du lac une nourriture qu'ils ne trouvent plus sur ses bords.

Au fond du lac, on ne trouve presque pas de tra-

ces de plantes vertes, seulement quelques algues violettes et un très grand nombre de petites algues grises. — Il y a là un repos presque absolu des eaux; le courant en est si faible, qu'il ne marche qu'à raison de 12 mètres par minute.

Le vrai Sinaï.

Un journal anglais vient de publier un article fort intéressant au point de vue de l'histoire biblique. Il s'agit de déterminer l'endroit où Moïse reçut les Tables de la loi. On sait, d'après les historiens sacrés, qu'à leur sortie d'Égypte les Israélites vinrent camper au pied du Sinaï. La montagne portant ce nom est, d'après tous les géographes, celle qui se trouve au sud de la péninsule formant un prolongement de la Palestine et s'avancant dans la mer Rouge.

Ce fut là, nous dit-on, que ce peuple séjournait pendant une année environ, et qu'il reçut cette loi formulée en dix commandements d'une morale sublime, qui peut être considérée comme la base de notre organisation sociale et de notre civilisation.

La loi fut donnée au peuple hébreu au milieu d'un spectacle des plus imposants :

« Or le mont Sinaï était tout en fumée, parce que l'Éternel y était descendu dans le feu; et sa fumée montait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait fort. »

Un savant voyageur, le docteur Beke, après avoir visité les lieux, se prit à douter fortement que le Sinaï indiqué sur la carte fût réellement l'endroit dont parle Moïse. Et, dans le but d'élucider cette intéressante question, il entreprit une nouvelle expédition scientifique, avec l'appui du vice-roi d'Égypte, qui mit à sa disposition un steamer. Accompagné d'un géologue, notre voyageur commença ses explorations, desquelles il résultera que l'endroit où s'arrêta Moïse est une montagne appelée par les Arabes *Montagne de la Lumière*, située à une journée de marche au nord-est de celle qui nous est indiquée dans la carte sous le nom de Sinaï.

Les doutes du docteur Beke et d'autres voyageurs furent confirmés par des bruits souterrains qui se font entendre fréquemment dans la Montagne de la Lumière, phénomènes qui pourraient, jusqu'à un certain point, expliquer, par des causes naturelles, le tonnerre que les enfants d'Israël avaient entendu quand Moïse monta sur la montagne pour y passer quarante jours au milieu de la foudre et des ténèbres.

Et du reste, sans vouloir ici discuter le fond du récit biblique, il serait assez naturel de penser que le prophète, parlant au nom de Dieu, ait utilisé ces phénomènes naturels pour mieux en imposer, en pareille circonstance, à ce peuple trop souvent incrédulé, rebelle et disposé à l'idolâtrie.

Les conclusions que fournira sur cette découverte la Société de géographie ne peuvent manquer d'exciter le plus vif intérêt.